



PROJET GOLF

Rapport d'activités Janvier 2015

<http://www.wara-enforcement.org/>

Sommaire

Points principaux	1
1 Relations extérieures	2
2 Investigations.....	2
3 Opérations.....	2
4 Département juridique	4
5 Média	3
6 Conclusion	3

Points principaux

- Mr Adama Cissé, arrêté en flagrant délit de détention, de circulation et de vente de 60 tortues terrestres, 6 peaux de pythons et 4 crocodiles
- Investigations sur un grand trafiquant d'oiseaux et sur des dealers d'ivoire brut et sculpté.

1 Relations extérieures

- En vue d'établir ou de maintenir de bonnes relations avec les partenaires et autorités ainsi que dans le but d'assurer le suivi des dossiers, des rencontres ont eu lieu avec:

Nos relations et points focaux en rapport direct avec le **Ministère de la Justice**.

Notre point focal INTERPOL, le Substitut du Procureur de Dixinn à Samoura, le chef de division Contentieux de l'agence judiciaire de l'Etat ainsi que Monsieur le Procureur du TPI (Tribunal de première instance) de Dixinn et Monsieur le substitut du procureur du TPI de Kindia et Monsieur le Président du TPI de Kaloum. Mr le Commandant adjoint de la gendarmerie de Kipé.

Nos relations et points focaux avec le **Ministère de l'Environnement**.

Mr le Directeur national adjoint des eaux et forêts ainsi que Mr le Chef de Division Relations Humaines du COSIE (Centre Observation Surveillance et Information Environnementale) ainsi que notre Point focal CITES.

2 Investigations

- Durant le mois de janvier, nous avons mené des investigations sur 2 dealers d'ivoire brut et sculpté ; 3 trafiquants d'oiseaux, dont l'un d'entre eux est reconnu comme un grand trafiquant des espèces aviaires. Nous avons également enquêté sur un trafiquant qui œuvre sur le marché de Bonfi, possède et commercialise illégalement des crocodiles vivants, des tortues vivantes et des peaux de reptiles. Cette enquête a abouti à l'arrestation de ce trafiquant. Sur le marché de Kaporo, nous avons enquêté sur un trafiquant qui commercialise des peaux de félins (léopard) et autres espèces sauvages (Hyènes, crocodiles, porc-épic, tortues, serpents). Enfin, nous avons mené des investigations sur un trafiquant de chimpanzés dans la région de Boké.

3 Opérations

- Une opération a eu lieu avec un trafiquant. Il s'agit de Mr Adama Cissé, arrêté en flagrant délit de détention, de circulation et de vente de 60 tortues terrestres, 6 peaux de pythons et 4 crocodiles dans la commune de Ratoma. Mr Cissé Adama a été placé en mandat de dépôt à la DPJ en attendant son jugement.



4 Département juridique

- Courant janvier 2015, les activités du département juridique ont été marquées par les préparatifs de l'atelier d'échange sur la criminalité faunique et le suivi juridique dans l'affaire des tortues et crocodiles.

- Suivi affaire des tortues et crocodiles

Ce 25 janvier, le département juridique a participé aux opérations d'arrestation d'un présumé trafiquant d'animaux intégralement protégés. Soixante (60) tortues, quatre (4) et quatre crocodile, et six (6) peaux de python ont été saisis. Le 26 janvier, le prévenu a été déféré au parquet du tribunal de première instance de Dixinn. Il a été placé sous mandat de dépôt et son dossier a été orienté en flagrance. L'audience aura probablement lieu courant de la semaine qui débute le 02 février 2015.

- Atelier d'échange sur la criminalité faunique à Conakry le 22/01/15 en collaboration avec les autorités policières, de gendarmerie et le Ministère de la Justice. Initié par le projet Guinée-Application de la loi faunique (GALF) en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, cet atelier était un espace d'échange d'expériences relatives à la problématique de la lutte contre la criminalité faunique et la corruption. Etant donné qu'il s'agit des faits prévus par les lois et les conventions internationales et reconnus comme des infractions, une concertation permanente et une collaboration franche doit exister entre les acteurs impliqués dans le processus de répression des infractions. C'est dans cette optique que GALF a initié l'organisation de



cette journée d'échange. Tenu à Conakry le 24 janvier 2015, cet atelier réuni une cinquantaine de participants désignés parmi les magistrats différentes juridictions de Conakry, des agents de la police et de la gendarmerie, les éco-gardes ainsi que les cadres du Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts. L'objectif était

d'échanger avec les parties prenantes du processus de répression pénale en vue d'une parfaite application de la loi faunique. L'atelier s'est déroulé à la satisfaction des participants.

5 Média

Production de 12 pièces médiatiques dans la presse internet locale et internationale, 1 émission radio.

- Presse internet :

1. [/guinee50.blogspot.com](http://guinee50.blogspot.com)
- 2.
3. <http://www.leverificateur.net/contenu.php?ref=2193>
4. <http://lejourguinee.com/index.php/fr/societe/4857-lutte-contre-la-criminalite-faunique-un-presume-trafiquant-d-especes-protegees-mis-hors-d-etat-de-nuir>
5. <http://guineematin.com/2015/01/24/interpol-met-aux-arrets-un-presume-trafiquant-danimaux-proteges/>
6. <http://renaissancefm.com/2291-interpol-met-aux-arrets-un-presume-trafiquant-d-animaux-proteges>
7. <http://lejourguinee.com/index.php/fr/societe/4857-lutte-contre-la-criminalite-faunique-un-presume-trafiquant-d-especes-protegees-mis-hors-d-etat-de-nuir>
8. <http://echosdeguinee.com/index.php/actualite/164-guinee-un-trafiquant-des-animaux-proteges-saisis-par-interpol>
9. <http://guinee50.blogspot.com/2015/01/un-presume-trafiquant-d-proteges-arrete.html/>
10. <http://www.visionguinee.info/2015/01/24/un-presume-trafiquant-danimaux-proteges-arrete-a-kipe/>
11. <http://nonloin.mondoblog.org/2015/01/24/un-presume-trafiquant-danimaux-proteges-arrete-a-conakry/>
12. <http://www.kababachir.com/2015/01/25/guinee-presume-trafiquant-danimaux-proteges-arrete>

- Presse émission audio :

1. <http://renaissancefm.com/2291-interpol-met-aux-arrets-un-presume-trafiquant-d-animaux-proteges>

- Extraits de la presse internet :

Le Vérificateur
Bienvenue sur www.leverificateur.net L'info Guinéenne à la source

ACCUEIL INTERVIEW ACTUALITE DEPECHEES VIDEOS PHOTOS PODCASTS CONTACT

Un présumé trafiquant d'animaux protégés arrêté à Conakry
Ce vendredi 23 janvier, un présumé trafiquant d'animaux protégés a été arrêté par les agents d'Interpol à Kipé, commune de Ratoma.

Cette opération est le fruit de la collaboration entre les services de sécurité, le Ministère de l'environnement et le projet Guinée-Application de la Loi Faunique (GALF) qui lutte contre la criminalité faunique.

Adama Cissé a été interpellé avec 60 tortues, 4 crocodiles et 4 peaux de python. Ces animaux sont tous des espèces intégralement protégées par les lois Guinéennes et la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES). Par

INTERVIEW
Sékou Souppé Kourouma : véritable cauchemar pour le RPG-arc en ciel?
Sékou Souppé Kourouma est un ancien secrétaire général du Bureau politique national de la Jeunesse du RPG. Il est fondateur du parti au pouvoir actuel. Selon ses dires, il a

PARTENAIRES
NG
Aminata
Aujourd'hui en Guinée

Interpol met aux arrêts un présumé trafiquant d'animaux protégés
Créé le samedi 24 janvier 2015 12:44 | Écrit par [Administrateur](#) | [Facebook](#) | [Twitter](#) | Affichages : 45

Conakry
Mostly Cloudy
Humidity: 94%
Wind: 8.05 km/h
26°C

Notre personnel

Calendrier
info : Vous devez publier un lien de menu vers le composant Cagenda!
Aucun événement dans le calendrier

« « FÉVRIER 2015 » »

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					7	8
2	3	4	5	6	14	15
9	10	11	12	13	21	22
16	17	18	19	20	28	29

URTELGUI

Il se nomme Adama Cissé et s'est fait arrêté en possession de 60 tortues, 4 crocodiles, ainsi que de 4 peaux de python. Ces animaux sont tous des espèces intégralement protégées par les lois Guinéennes et la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES).

Il est tombé dans les filets des agents d'Interpol (la Police Internationale) ce vendredi 23 janvier, au quartier de Kipé, dans la commune de Ratoma.

Cette opération est le fruit de la collaboration entre les services de sécurité, le Ministère de l'environnement et le projet Guinée-Application de la Loi Faunique (GALF) qui lutte contre la criminalité faunique.

Ces espèces animales plus que rares sont menacées d'extinction et la détention de ces espèces mortes ou vives -et même de leurs trophées- est formellement interdite.

Ces animaux vivants saisis sont mis à la disposition de la Direction Nationale des Eaux et Forêts afin de les lâcher dans les aires protégées.

Quant au présumé trafiquant, il est actuellement en garde à vue dans les locaux de la Direction de la Police Judiciaire, en attendant son déferrement au parquet du tribunal de première instance de Dixinn.

S'il est reconnu coupable, il risque une peine allant de 3 à 6 mois de prison.

Nous y reviendrons.

Alpha Mamadou Diallo

ACCUEIL POLITIQUE ÉCONOMIE SOCIÉTÉ LIBRE OPINION INTERVIEW SPORT ANNONCES NOUS CONTACTER

Un présumé trafiquant d'animaux protégés, arrêté à Kipé

in Société 24 janvier 2015 1 Comment

Facebook 26 +1 0 Twitter 0 LinkedIn Share 7 Submit

Ce vendredi 23 janvier, un présumé trafiquant d'animaux protégés a été arrêté par les agents d'Interpol à Kipé, commune de Ratoma.

Cette opération est le fruit de la collaboration entre les services de sécurité, le Ministère de l'environnement et le projet Guinée-Application de la Loi Faunique (GALF) qui lutte contre la criminalité faunique.



Adama Cissé a été interpellé avec 60 tortues, 4 crocodiles et 4 peaux de python. Ces animaux sont tous des espèces intégralement protégées par les lois Guinéennes et la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES). Par conséquent, la détention de ces espèces mortes ou vivres et même de leurs trophées-est formellement interdite.

Ces animaux vivants qui ont été saisis à savoir les tortues et les crocodiles sont mis à la disposition de la Direction Nationale des Eaux et Forêts afin de les lâcher dans les aires protégées.

Le présumé trafiquant quant à lui est actuellement gardé à vue dans les locaux de la Direction de la Police Judiciaire en attendant son déferment au parquet du tribunal de première instance de Dixinn. Conformément à la loi Guinéenne sur la faune, il risque une peine allant de 3 à 6 mois de prison.

Fodé Kouyaté, pour VisionGuinee.Info

REJOIGNEZ LA BUSINESS SCHOOL D'EXCELLENCE AU MAROC

Fillières accréditées
26 ans d'expérience
3 390 diplômés
6 Campus

Casablanca
Rabat
Marrakech
Tanger
Fés
Oujda

Actualité - Guinée : Un trafiquant des animaux protégés saisis par Interpol

Détails
Écrit par Echos de Guinée
Catégorie : Actualité
Publication : 25 janvier 2015
Affichages : 150



Un présumé trafiquant d'animaux protégés a été mis aux arrêts par des agents d'Interpol à Kipé dans la capitale guinéenne.

L'acte s'est produit ce vendredi 23 janvier dans la commune de Ratoma. Un présumé trafiquant d'animaux protégés a été mis aux arrêts par des agents d'Interpol à Kipé dans la capitale Conakry. L'opération a été rendue possible grâce à la collaboration entre les services de sécurité, Ministère de l'environnement et le projet Guinée-Application de la Loi Faunique (GALF) qui lutte contre la criminalité faunique.

Adama Cissé c'est le nom du trafiquant présumé, il a été interpellé avec 60 tortues, 4 crocodiles et 4 peaux de python des animaux qui font parties des espèces intégralement protégées par les lois Guinéennes et la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES). Selon les textes en vigueur, la détention de ces espèces mortes ou vivres -et même de leurs trophées-est formellement interdite.

Il est à rappeler que ces animaux vivants saisis ont été mis à la disposition de la Direction Nationale des Eaux et Forêts afin de les lâcher dans les aires protégées. Quant au présumé trafiquant, il se trouve actuellement en garde à vue dans les locaux de la Direction de la Police Judiciaire en attendant son déferment au parquet du tribunal de première instance de Dixinn.

Avec son acte comme l'indique la loi Guinéenne sur la faune, il risque une peine allant de 3 à 6 mois de prison.

Sally Bilaly Sow

Dernières Infos

- Tech & Médias - "Charlie Hebdo": les critiques du CSA mal reçues par les médias
- Actualité - Le chef de la mission des Nations Unies pour la réponse d'urgence contre Ebola en Guinée chez Alpha Condé
- Tech & Médias - Facebook veut vous accompagner dans l'au-delà
- Bah Oury - Alpha Condé est prêt à user du "terrorisme d'État" pour conserver le pouvoir
- Urgent: Après Conakry, K'india embrasse le phénomène d'intox sur la pulvérisation des écoles

Partenaires

Radio ESPACE 99.6
L'actualité sportive dans le monde

ESPACE 99.6
RESEAUX MIEUX...

masapanguinee.com

VisionGuinee.Info

6 Conclusion

- Le mois de janvier 2015 est marqué par l'arrestation et le suivi juridique de de Mr Adama Cissé, arrêté en flagrant délit de détention, de circulation et de vente de 60 tortues terrestres, 6 peaux de pythons et 4 crocodiles dans la commune de Ratoma. La poursuite des enquêtes sur différents dealers d'ivoire, d'oiseaux et de peaux d'animaux sauvages et l'organisation par GALF d'un atelier commun sur le thème de criminalité faunique. La collaboration entre le projet GALF, les autorités ainsi que tous les autres partenaires de l'application de la loi au niveau local est toujours aussi forte et productive.